

# Association Malienne des Expulsés



## Agenda de la Journée de conférence-débat du 15 juin 2019 Au Centre Awa Keita de Bamako

**Thème** : « Les violations des droits des migrants dans l'espace CEDEAO : les instruments juridiques sont – ils une garantie suffisante de protection ? »

Horaires	Activités	Responsables
8h 30 – 9h 00	Accueil et installation	AME
9h 00 – 9h 15	Discours d'ouverture du président de l'AME	Président AME
9h 20 – 9h 40	1 <sup>ère</sup> Communication	<b>Me Fatimata Dembelé,</b> Vice-présidente de la CNDH
9h 40 – 10h 00	2 <sup>ème</sup> Communication	<b>Mohamed El Béchir Singaré</b> Coordinateur juriste à Amnesty International/Mali
10h 00 – 10h 30	Pause-café	AME
10h 00 – 12h 00	Discussions et débats	Participants
12h 00 – 12h 30	Recueil des recommandations	Modérateur
12h 30 – 13h 00	Clôture de la conférence	Président AME